

**LA SUCRERIE COOPERATIVE DE SENEFFE,**  
**L'ALTERNATIVE DURABLE ET EQUITABLE DANS UN SECTEUR EN MUTATION**

### UNE COOPERATIVE QUI SEDUIT

À l'occasion de sa deuxième Assemblée générale ordinaire, la CoBT revient sur son développement. Constituée en mars 2018, la coopérative (CoBT) a, en moins de deux ans d'existence, réussi à fédérer 1 600 actionnaires et à lever 134 000 000 € pour porter le projet de construction et d'exploitation de la sucrerie de Seneffe, qui dynamisera l'économie agricole et la filière agro-alimentaire.

La conclusion du crédit d'investissement est la dernière étape à franchir avant de pouvoir lancer la construction de la sucrerie.

Le planning prévoit de réceptionner les premières betteraves en septembre 2023.

### UN PROJET UNIQUE QUI REpond AUX DEFIS ACTUELS

Le monde change, l'agriculture aussi. Constituée à l'initiative d'agriculteurs soucieux de rééquilibrer le rapport de force entre les producteurs et les transformateurs, la Coopérative des Betteraviers Transformateurs s'inscrit dans les défis les plus actuels :

#### *1. L'outil de transformation le plus performant d'Europe*

En combinant de manière inédite dans son unité de production intégrée les meilleures technologies existantes au départ d'une page blanche, la sucrerie de Seneffe disposera de la structure de coût la plus compétitive du secteur, ce qui lui confèrera une plus grande résistance aux aléas du marché (évolutions des prix du sucre et de l'énergie, ...). Cet atout important préservera la pérennité de la sucrerie de Seneffe lors des éventuelles futures consolidations sectorielles.

#### *2. Une usine plus respectueuse de l'environnement*

La plus moderne d'Europe, elle atteindra un niveau de performance environnementale jamais atteint à ce jour dans le secteur sucrier, notamment grâce à la consommation nettement plus faible d'une énergie plus propre que des usines plus anciennes. La durabilité des procédés de production est un critère d'achat de plus en plus important des acheteurs de sucre vis-à-vis de leur fournisseurs.

#### *3. Un modèle équitable et de circuit court*

À Seneffe, les producteurs de betteraves sont les actionnaires principaux de leur coopérative.

Le mode coopératif, dont la vocation est de rémunérer équitablement ses producteurs-coopérateurs, permettra de leur transférer directement l'essentiel de la marge de transformation de la betterave en sucre. Cette rémunération équitable des producteurs est une vertu à laquelle les acheteurs de sucre sont de plus en plus sensibles.

#### *4. Une coopérative résiliente aux aléas du marché*

En associant les avantages d'une usine ultraperformante et du modèle coopératif, la CoBT répond aux principaux risques des marchés du sucre et de la betterave :

- Son coût de production très compétitif lui permettra de bien résister à la volatilité du marché du sucre,
- Sa capacité à payer aux agriculteurs un prix de la betterave supérieur à leur coût de production (estimé à 2 400 €/ha) dès lors que le prix du sucre atteint environ 320 €/t (en moyenne annuelle, situation très peu probable en Europe), et à partager avec les agriculteurs la marge générée par un prix du sucre supérieur et/ou une durée de campagne supérieure, constitue également un atout de sécurisation de son approvisionnement.

### 5. Une entreprise locale et non-délocalisable

La sucrerie, principalement détenue par les agriculteurs, leur garantit ainsi de disposer dans la durée d'un outil de transformation au cœur de leur zone de production. L'absence d'une usine locale est tout simplement synonyme d'abandon de la culture de la betterave, dont la productivité la plus élevée est observée en Belgique. Cet atout représente également un gage structurel de pérennité.

### 6. Un projet de développement transrégional

La culture de la betterave occupait environ 100 000 hectares en Belgique au début des années 2000. Cette superficie ne s'élève plus qu'à environ 65 000 ha aujourd'hui.

La sucrerie de Seneffe a pour objectif d'augmenter la superficie cultivée de 18 000 ha, répartis sur la Wallonie, la Flandre et le nord de la France. Ce projet de développement a donc toute sa place.

### 7. Une opportunité de la libéralisation du marché

Le développement de la CoBT s'inscrit dans la libéralisation du marché du sucre, conséquence de l'abolition des quotas sucriers européens en 2017. Cette libéralisation a créé pour les agriculteurs l'opportunité unique de choisir librement de travailler avec un nouvel acteur de marché, indépendamment de toute relation contractuelle éventuelle avec un autre acteur du marché.

1 400 agriculteurs ont donné un signal clair en saisissant cette opportunité d'intégrer la CoBT.

### 8. Un petit acteur sur le marché du sucre

La Belgique est au cœur du marché sucrier européen. Elle en représente environ 5 % de la production, et produit historiquement plus qu'elle ne consomme, car elle fait partie du cercle restreint des pays les plus productifs (climat, ...). La Belgique est aussi le principal hub européen d'exportation de sucre grâce au port d'Anvers.

La sucrerie de Seneffe représentera environ 1,3 % de la production sucrière européenne, et 0,1 % de la production mondiale.

### 9. Une nouvelle production au bon moment

En 2017, la production du sucre a augmenté de 20 % en Europe, principalement par choix stratégique des principaux acteurs du secteur. Cette augmentation a eu pour conséquence une diminution historique du prix du sucre (jusqu'à - 50 % pour les transactions au prix le plus bas).

Depuis lors, le marché se rééquilibre et les prix se redressent. Les prévisions de la Commission Européenne annoncent un prix moyen de 424 €/t pour la période 2023-2030.

La première campagne de production de la sucrerie de Seneffe aura lieu en 2023.

### 10. Un marché avec de nouvelles opportunités

La consommation de sucre en Europe est en légère baisse (-1 % en 5 ans), et la consommation mondiale augmente de près de 2 % par an.

Si les débouchés alimentaires restent les plus importants, une série de débouchés alternatifs pour le sucre (tels que les bioplastiques, ...) sont en développement. Ils constituent un élément non-négligeable de la transition écologique, le sucre de betterave étant issu de la fixation de carbone atmosphérique par photosynthèse.

Annexe : Lettre d'information de marché « Infosucré n°6 », janvier-février 2020, CoBT-Innovity.

#### Contact :

Coopérative des Betteraviers Transformateurs SCRL  
Benoît Haag – Coordinateur  
+32 498 70 90 40  
[benoit.haag@cobt.be](mailto:benoit.haag@cobt.be)